

Département de L'AIN

## PLAN LOCAL D'URBANISME

# JOURNANS

Pièce n°2 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT  
DURABLE

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour LE MAIRE,	Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour LE PREFET,	Pour copie conforme
<i>Revision approuvée le: 27 décembre 2005</i>		



## ENJEUX DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

La commune de JOURNANS définit son développement comme celui :

- **d'un village équilibré**, capable de préserver et de conforter son potentiel économique, d'accueillir sur son territoire une organisation socialement diversifiée,
- **d'un village respectueux de son environnement**, souhaitant préserver son milieu naturel et gérer de façon économe son patrimoine et ses ressources, par une politique visant en particulier à promouvoir de nouveaux secteurs à urbaniser,
- **d'un village soucieux de préserver son identité** par la valorisation permanente de son cadre de vie, d'offrir à ses habitants des services et équipements dont ils ont besoins, de valoriser et sécuriser leurs déplacements.

Pour affirmer cette volonté de conduire son développement futur sur des valeurs particulières de développement durable, la commune a souhaité justifier son projet autour de cinq grands principes.

# LES OBJECTIFS GENERAUX

## 1- Préservation de la qualité des paysages et du patrimoine

Le village de **Journans** est constitué d'une richesse et d'une variété de paysage qui reposent sur de nombreux motifs géographiques et de contrastes.

- ***Le paysage naturel, qui occupe une place très prégnante dans la commune***

Les boisements sur les versants les plus pentus au sud (forêt de Saint Valérien)

Montagne de Journans

Secteurs de coteaux (vergers, vignes) des versants orientés sud et dominant le village et le fond d'une combe.

"Bief de Chalix" et source de la Reyssouze.

- ***Le paysage architectural***

La commune par des dispositions réglementaires entend promouvoir une image architecturale de qualité sur son territoire (petit patrimoine vernaculaire à valoriser).

- ***Le paysage urbain***

Ce paysage est principalement celui des espaces et des lieux ouverts aux pratiques et aux événements publics.

Mise en valeur des espaces publics (place centrale),

Favoriser l'émergence de nouveaux espaces (espace polyvalent)

## 2- Soutien et maintien de la viticulture

- Protéger l'activité viticole sur le plateau, en plaine et en bord de talweg en interdisant la pression urbaine dans ces secteurs et en luttant contre la broussaille qui s'est développée à la place des anciennes vignes et sur les versants "en friche".
- Sauvegarder les secteurs inscrits en VDQS "vins du Bugey" (près de 40ha).

## 3- Initier un projet urbain cohérent tout en préservant l'identité du village et la qualité de vie

- Afin de conforter son offre de logements de toute nature et de répondre ainsi aux différentes demandes, la commune souhaite **renforcer le village ainsi que l'entrée ouest du village et le hameau de "Boisserolles"**.
- **Organiser au mieux les futures petites zones à urbaniser** en tenant compte de la diversité des fonctions urbaines dans le secteur situé entre "le village" et "Boisserolles".

- **Aménager son centre bourg** (cœur de village) tout en valorisant le patrimoine vernaculaire architectural urbain et en incitant la rénovation de certains bâtiments.

#### **4- Adapter et anticiper les infrastructures et les équipements nécessaires au village de demain**

A l'occasion de cette nouvelle étape de planification, la commune affiche son intention :

- **d'inscrire un certain nombre d'emplacements réservés** pour des infrastructures et équipements futurs,
- **de réaliser une salle communale** en réhabilitant un ancien bâtiment situé proche du centre bourg,
- **de réaliser et aménager des déplacements doux et alternatifs** (cheminements piétons).

#### **5- Développer et Valoriser les atouts touristiques**

- **Promouvoir les itinéraires de randonnées** dans la forêt.
- **Améliorer l'accueil touristique**, en redonnant une thématique au camping municipal et en développant le tourisme vert (gîtes, chambres d'hôtes, ...)
- **Proposer de nouvelles activités aux enfants** (mur d'escalade, espace motricité).